

25 mai 2024 Anne Didier

PRÉVISIONNEL 2024-2025

1. LE CENTRE DE SOINS : DÉVELOPPER

Recenser de nouvelles familles (ouverture sur Tsinjo Arivo Imanga ?)

Développer le secteur appareillage pour équiper les familles

Développer le volet médical

Réfléchir à un volet éducatif pour les enfants non scolarisables

2. LES ENVOIS DE MATÉRIELS

Envoi du conteneur de matériel collecté

Partenariat OZiles-SOA pour les fauteuils roulants mauriciens

3. PRÉVENTION DE LA PARALYSIE CÉRÉBRALE

A. Formation matrones/agents communautaires :

- i. Alimentation de la maman,
- ii. Physiologie de la femme
- iii. Hygiène de la maman
- iv. Importance de la consultation prénatale

Rencontres SF et matrones : pour une meilleure coordination 1 h de rencontre à la fin du stage.

4. PARTENARIAT HÔPITAL CHRR TSIROA

Utilisation des 2 couveuses à l'hôpital, trouver le type de matériel et les modes d'emploi

Échographie : matériel et formation (voir Alain)

5. VIE ASSOCIATIVE

A. Répartition par secteur/nomination d'un responsable :

- i. conteneur et collecte,
- ii. recherche financement,
- iii. communication (internet/média), rédaction projet
- iv. Budget et parrainages, Brigitte

6. LES MOYENS

BUDGET 3 MODULES	CHARGES		PRODUITS		
	1 module Prévisionnel	3 modules Prévisionnel	1 : Département Réunion	2 : Ass. SOA	Contributions volontaires en nature
Billets avion	900,00 €	2 700,00 €	1 350,00 €	1 350,00 €	Bénévolat
Véhicule location + essence	500,00 €	1 500,00 €	1 500,00 €		
Repas Stagiaires (Formation 25 parents)	40,00 €	120,00 €	120,00 €		
Accompagnants locaux (Chauffeur, traductrice, correspondant)	450,00 €	1 350,00 €	1 350,00 €		
Matériel Pédagogique	100,00 €	300,00 €	300,00 €		
50% de Participation aux appareillages	250,00 €	750,00 €	750,00 €		
Bénévolat Association SOA 240h/1 module 2 personnes	8 196,00 €	24 588,00 €			24 588,00 €
Bénévolat participants SOA 2 personnes rest. et héb.	400,00 €	1 200,00 €			1 200,00 €
Total en €	10 836,00 €	32 508,00 €	5 370,00 €	1 350,00 €	25 788,00 €
TOTAL		32 508,00 €			32 508,00 €

2 billets d'avion : 1 SOA + 1 kinésithérapeute : 900,00€

La logistique comprend : Loc. véhicule + essence + l'hébergement et la restauration du chauffeur et de la traductrice ainsi que la restauration des stagiaires à midi : 990,00€

Restauration et hébergement à la charge des 2 participants réunionnais soit 200,00€ chacun : total de 400,00€

Subvention demandée au Conseil Départemental Pour 3 modules : 5 370,00 €

Taux : 1€=4800MGA

BUDGET	CHARGES		PRODUITS		
	Mensuel Prévisionnel	Annuel Prévisionnel	1 : Fondation Octalfa	2 : Ass. SOA	Contributions volontaires en nature
Loyer centre	41,67 €	500,00 €	500,00 €		Bénévolat
Rémunération Kiné Resp. local	104,17 €	1 250,00 €	1 250,00 €		
Frais (déplacement et tél) du kiné, responsable local	20,83 €	250,00 €	250,00 €		
Eau+électricité	6,25 €	75,00 €	75,00 €		
50% de Participation aux appareillages	62,50 €	750,00 €	750,00 €		
** Soins kinés 1 fois par semaine (3€) pour 8 enfants	100,00 €	1 200,00 €		1 200,00 €	
Envoi d'un conteneur		3 744,00 €	3 744,00 €		
Total en €	335,42 €	7 769,00 €	6 569,00 €	1 200,00 €	0,00 €
TOTAL		7 769,00 €			7 769,00 €

** Nous prévoyons un kiné local supplémentaire au moins 1 fois par semaine pour consulter des enfants à Ankadinondry à 80km de Tsiroanomandidy. Il sera le relais du chef de centre de Tsiroanomandidy. (3€ = déplacement et soins).

Subvention demandée à la Fondation Octalfa 6 569,00 €

- i. **Le Conseil départemental** prend en charge les 3 missions annuelles : 2 billets d'avion (un kiné + un SOA) (50% du budget assuré par SOA), le transport terrestre, la restauration des personnels locaux (chauffeur interprète etc...), la partie fonctionnement (cahier, photos, impressions etc...), 50% de l'appareillage.

Réponse du CD : ce mois-ci

- ii. **Fondation Alberici** prend en charge le loyer du centre +eau et électricité, la rémunération du kinésithérapeute responsable, frais de fonctionnement (déplacement taxi brousse et tél), 50% des appareillages, l'envoi d'un conteneur de collecte de matériel réunionnais.

Si besoin d'un kiné supplémentaire pour Ankadinondry : à la charge de SOA.

Réponse de la fondation : CA de septembre